



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2019-038

PUBLIÉ LE 29 AVRIL 2019

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2019-04-24-013 - Arrêté SG/COORDINATION n° 2019-20 portant délégation de signature à Monsieur Rémy DARROUX, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2019-04-24-013

Arrêté SG/COORDINATION n° 2019-20 portant
délégation de signature à Monsieur Rémy DARROUX,
secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire



PREFET DE LA HAUTE-LOIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Coordination interministérielle

Arrêté SG/COORDINATION n° 2019- 20
portant délégation de signature à Monsieur Rémy DARROUX,
secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire

Le préfet de la Haute-Loire,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatifs aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu le décret du Président de la République du 25 avril 2016 portant nomination de Madame Christine HACQUES, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 portant nomination de Monsieur Rémy DARROUX en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 05 septembre 2017 portant nomination de Madame Véronique MARTIN SAINT LEON, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Nicolas de MAISTRE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° BRHFAS 2018/20 du 1^{er} octobre 2018 modifiant l'arrêté n° BRHAS 2017/47 du 1^{er} décembre 2017 portant organisation de la préfecture de la Haute-Loire ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire,

ARRETE

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée à Monsieur Rémy DARROUX, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant des attributions de l'État dans le département à l'exception :

- de la réquisition du comptable ;
- des arrêtés de conflits ;
- de la réquisition de la force armée.

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rémy DARROUX, la délégation qui lui est donnée est exercée par Madame Christine HACQUES, sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux.

Article 3 - En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Monsieur Rémy DARROUX et de Madame Christine HACQUES, la délégation donnée à Monsieur Rémy DARROUX est exercée par Madame Véronique MARTIN SAINT LEON, sous-préfète de l'arrondissement de Brioude.

Article 4 - L'arrêté N° SG/COORDINATION n° 2017- 27 du 4 septembre 2017 portant délégation de signature à M. Rémy DARROUX, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire est abrogé.

Article 5 - Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, la sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingeaux, la sous-préfète de l'arrondissement de Brioude et la directrice départementale des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Fait au Puy-en-Velay, le 24 AVR. 2019

Nicolas de MAISTRE

